



FICHE D'INSCRIPTION

FICHE D'INSCRIPTION PREPARATION INTENSIVE AUX TESTS PSYCHOTECHNIQUES DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE DU CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

(cocher les cases de votre choix)

ALENCON CAEN **PARTICIPANT :**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____

☎ _____ ① _____

adresse mail : _____ @ _____

SITUATION ACTUELLE : Lycéen(e) Etudiant(e) Salarié(e), Autre

Diplômes obtenus et filière : _____

FINANCEMENT DE LA FORMATION : Individuel Professionnel

Employeur : _____

Adresse : _____

 Autres financements (à préciser) _____**COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CETTE PRÉPARATION ?** Site Internet Salon Portes-Ouvertes Journaux Connaissance Autre : _____

Fait à : _____, le _____

Le stagiaire ou son représentant légal (pour les mineurs)
mention manuscrite « lu et approuvé » et signatureDocuments à retourner à l'adresse suivante **Ne pas envoyer en recommandé**

- **Le dossier d'inscription dûment complété et signé**
- **Deux chèques : un de 25€ (frais de dossier non remboursable) et un de 183€ (frais pédagogiques) à l'ordre de l'IRFSS FPQ Normandie Site Alençon**

IRFSS Croix-Rouge française Formations pré qualifiantes
5 RUE DU GUE DE GESNES
61000 ALENCON

La Croix-Rouge se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimum requis de participants n'est pas atteint.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat des formations pré qualifiantes 02.33.31.67.00
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »

**PARTIE RESERVEE A
L'ADMINISTRATION**dossier déposé le :
.../.../.....

Pièces déposées :

- Le dossier d'inscription dûment complété et signé
- Deux chèques : un de 25€ et un de 183€

FICHE D'INFORMATION PREPARATION INTENSIVE AUX TESTS PSYCHOTECHNIQUES DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE DU CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

(Document à conserver par le stagiaire)

OBJECTIFS :

- S'approprier la méthodologie pour mobiliser ses aptitudes, capacités cognitives pour chaque type de tests
- Optimiser la gestion de son temps sur ce type d'épreuve

CONTENU :

- **Tests psychotechniques** : présentation des différents tests : aptitudes numériques et verbales, attention et concentration, logique et raisonnement, organisation, spatialisation, Principes méthodologiques pour appréhender chaque type d'épreuve
- **La gestion du temps** : conseils et méthodes

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

Notre conviction est de faire, de cette formation préparatoire, un levier pour la réussite et l'égalité des chances en formation initiale. Nous privilégions donc :

- L'analyse réflexive pour favoriser l'apprentissage, la recherche de réponses pertinentes par un travail de groupe dans le respect des stagiaires en favorisant l'entraide, l'émulation
- La mise en œuvre de méthodes actives permettant un échange constant sur les expériences de chacun avec :
 - Travaux de groupe
 - Mises en situation à partir d'épreuves types
 - Auto-évaluation et propositions d'axes d'amélioration
- Des conseils pour un temps d'auto-formation à distance via des sites dédiés

PUBLIC :

Toute personne répondant aux conditions réglementaires pour s'inscrire aux épreuves d'admissibilité du concours visé.

DATES ET LIEU DE FORMATION :

- Alençon : 26, 27, 28 Février 2018

Site d'Alençon: IRFSS Croix-Rouge française 5 rue du Gué de Gesnes 61000 ALENCON

- Caen (Mondeville) : 5, 6 et 7 mars 2018

Site de Caen : IRFSS Croix-Rouge française 15 rue Ampère 14120 MONDEVILLE

.../...



HORAIRES :

09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

NOMBRE D'HEURES :

21h de formation théorique

COÛT DE LA PREPARATION :

- **Frais de dossier : 25€ (encaissement à compter du dépôt de dossier, non remboursable)**
- **Frais pédagogiques : 183€**

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Constitution du dossier d'inscription : fournir les pièces obligatoires lors du dépôt de dossier, tout dossier incomplet sera refusé.

Après enregistrement de l'inscription, un contrat de formation vous sera adressé dans les meilleurs délais.

